



28 septembre 09

Revue de Presse

Pierre Burelle Responsable d'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

*Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir*

Vandal reconnaît l'erreur d'Hydro-Québec

La Presse Canadienne

Le président et directeur général d'Hydro-Québec a reconnu à mots couverts, aujourd'hui, avoir commis une bévue dans le dossier des dons versés à des écoles privées.

Lors de sa première conférence de presse depuis que l'affaire a défrayé les manchettes au mois d'août, Thierry Vandal a évité d'utiliser le terme «erreur», mais il a tout de même admis que la société d'État aurait été «mieux avisée» de ne pas faire ces dons.

«À l'évidence, on a choisi de faire des changements, donc on aurait été mieux avisés de ne pas faire ces dons-là. Et c'est pour cela que nous avons fait des changements, qui ont été faits dans de courts délais», a indiqué M. Vandal, lors d'un point de presse en Outaouais sur un tout autre sujet.

Hydro-Québec et son pdg ont été mis dans l'embarras, à la fin août, lorsqu'il a été révélé que la société d'État avait offert des dons, notamment à deux écoles privées de Montréal.

Hydro-Québec s'était engagée à verser 250 000 \$ sur cinq ans au Collège Notre-Dame, qui accueille des élèves de niveau secondaire, et 200 000 \$ au Collège Jean-de-Brébeuf, une institution de niveau secondaire et collégial. M. Vandal a étudié à Jean-de-Brébeuf et est membre du conseil d'administration de Notre-Dame. Il est aussi membre du conseil d'administration du Conference Board et de l'école des HEC, qui ont aussi reçu des dons.

À la demande de la ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre du Québec, Nathalie Normandeau, Hydro-Québec a toutefois depuis modifié sa politique de dons et commandites, comme il a été annoncé début septembre.

«On fait des dons et commandites pour faire des choses positives, on ne fait certainement pas ça pour susciter la controverse. À l'évidence, quand un don ou une commandite suscite la controverse il faut faire des ajustements. On a fait ces ajustements», a expliqué le pdg.

En vertu de ces changements de politique, la société d'État ne versera plus de dons aux écoles privées ni aux établissements situés à l'extérieur du Québec. Et toute demande provenant d'une institution à laquelle peut être lié un dirigeant d'Hydro-Québec devra être acheminée au conseil d'administration, auquel s'abstiendra de siéger ce dirigeant lors de la prise de décision.

«Donc on va poursuivre notre action, elle est importante au niveau social», a soutenu M. Vandal, rappelant du même souffle que 1500 organismes ont reçu des fonds de la part d'Hydro-Québec l'an dernier.